

COMMUNE DE SAALES

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
élus : 15

Nombre de conseillers
en fonction : 15

Nombre de conseillers
présents : 9

Séance ordinaire du 20 Juin 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean VOGEL, Maire, suite à la convocation datée du 16 Juin 2014.

Membres présents : Mmes Colette GLEITZ et Katia BIACCHI.

Mrs Claude BRIGNON, Jean-Pol HUMBERT, Jean-Claude PHILIPPE,
Pierre-Marc HUNG, Marc MAIRE, et Jean-Luc VIGNERON.

Membre absent ayant donné procuration : /

Membres excusés : Brigitte HUNG, Dominique LIEBMANN, Sandra FORNACIARI, Dalila TRUTTMANN, Romain MANGENET et Vincent FROEHLICHER

Membre non excusé : /

Secrétaire de séance : Colette GLEITZ

| |
|--|
| 2014 – 048 : OBJET : Elections sénatoriales |
|--|

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le 20 juin 2014 à 18 heures.

Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 06 Juin 2014

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Jean-Pol HUMBERT, Claude BRIGNON, Katia BIACCHI et Pierre-Marc HUNG.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Jean-Pol HUMBERT

- Monsieur Jean-Luc VIGNERON

- Monsieur Jean VOGEL

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Pol HUMBERT 8 voix et 1 blanc

Monsieur Jean-Pol HUMBERT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

- Monsieur Jean-Luc VIGNERON 8 voix et 1 blanc

Monsieur Jean-Luc VIGNERON, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

- Monsieur Jean VOGEL 8 voix et 1 blanc

Monsieur Jean VOGEL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Romain MANGENET

- Madame COLETTE GLEITZ

- Monsieur Claude BRIGNON

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Ont obtenu :

- Monsieur Romain MANGENET 9 voix

Monsieur Romain MANGENET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

- Madame Colette GLEITZ 8 voix et 1 blanc

Madame Colette GLEITZ, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élu en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales.

- Monsieur Claude BRIGNON 8 voix et 1 blanc

Monsieur Claude BRIGNON, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Après ce dernier point, le Maire lève la séance.